

N° 33– 29 MARS 2019

District Haute-Vienne**Siège social :**4 rue de La Rochefoucauld
87000 LIMOGES**Accueil :****Secrétariat :**

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : district@foot87.fff.fr**Site internet :**<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>**Adresse postale :**BP 1036
87050 LIMOGES Cedex**Horaires d'ouverture des****Bureaux :**Du lundi au Vendredi :
8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00**Agenda**Mardi 02 avril 2019 à 18H30 :
Commission FémininesLundi 08 avril 2019 à 18H00 :
Bureau**Sommaire:****Procès-verbaux :**p 2 à 11
Compétitions seniors – Jeunes –
Foot Animation**Partenaires :** p 12

Rédactionnel :p13 - 14

**RETOUR SUR LES INTERDISTRICTS U13
GARÇONS**

Le stade de ST LAZARE était le théâtre des interdistricts U13 garçons le 23 mars dernier. Les sélections de la CREUSE, de la CORRÈZE, de la VIENNE et de la HAUTE-VIENNE se sont affrontées tout au long de la journée.

Voici les résultats :

HAUTE-VIENNE / VIENNE: 1 – 1
 HAUTE-VIENNE / CORRÈZE: 0 – 2
 HAUTE-VIENNE / CREUSE: 3 – 2
 VIENNE / CORRÈZE: 4 – 1
 VIENNE / CREUSE: 2 – 0
 CORRÈZE / CREUSE: 2 – 3



La sélection de la Haute-Vienne

UTILISATION DE LA F.M.I. POUR LES COUPES

Le prochain tour de :

- Coupe de la Haute-Vienne
- Challenge du district Marcel PAILLER
- Challenge des Réserves
- Challenge Georges VAR

Des 30-31 mars 2019 **sera soumis à la FMI**

Vous avez reçu la feuille de match papier qui sera à utiliser en cas de non fonctionnement de la FMI. Pour les tours suivants, cette feuille de match papier ne sera plus transmise. Il vous faudra la récupérer dans « Footclubs » en cas de besoin. En cas d'absence de l'arbitre officiel, les deux clubs et l'arbitre bénévole doivent s'entendre afin d'utiliser la tablette et ainsi réaliser la FMI. Le district ouvrira la possibilité d'accéder aux matches de coupe le lundi 25 mars 2019 dans la journée.

L'ouverture à la FMI se fait automatiquement pour ces coupes et challenges compte tenu de l'engagement de l'équipe en championnat départemental lui donnant la possibilité de disputer ces coupes et challenges.

Jean-Michel CACOUT



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

VENDREDI 14 JUIN 2019

A partir de 18 H 30 (émargements)

ESPACE MAZELLE - Salle Paul Eluard

A RILHAC RANCON

A l'attention des clubs :

Date limite pour transmettre vos vœux et questions diverses :

1^{er} mai 2019

BUT ECLAIR CHALLENGE Bernard DEMARS :

MATCH N. 50097.2 ASPTT LIMOGES / ST JUNIEN (2) D2 POULE A DU 23/3/2019

Arbitre : M. Patrick LAROCHE

But marqué après 27 secondes de jeu.

Buteur : M. BEAUVIEUX Flavien

Vainqueur : ASPTT LIMOGES

POLE COMPETITIONS

COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :

REUNION DU 27 MARS 2019

PV N. 32

PRESENTS : MM. PRINSAUD - GASCHET (CDA) - BALLOUFAUD – ZABALETA – GIRAUD - FRUGIER

EXCUSES : MM. VILLEGER –ROUDIER



Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

RAPPEL FMI :

Dans le cadre de l'utilisation de la FMI et en cas de dysfonctionnement le jour de la rencontre que ce soit AVANT, PENDANT ou APRES le match, le club recevant devra avoir à disposition la feuille de match papier imprimée via FOOTCLUBS.

SENIORS DEPARTEMENTAL 1 :

MATCH N. 50025.2 LIMOGES MAYOTTE / AS AMBAZAC D1 du 10/3/2019

Arbitre : M. FARIS Abdelkrim

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 19/3/2019 qui donne match perdu par pénalité à l'équipe de LIMOGES MAYOTTE (1) avec retrait d'un point

La commission,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

AS AMBAZAC : 3 (3 points) LIMOGES MAYOTTE : 0 (-1 point)

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 :

MATCH N. 50178.2 LIMOGES ST LOUIS/VAL (1) / ROCHECHOUART D2 POULE B DU 14/4/2019

Suite à la décision de la commission de discipline en date du 21/3/2019 infligeant 1 match de suspension ferme de terrain à l'équipe 1 de la ST LOUIS/VAL.

La commission,

- Se conforme à cette décision
- Demande au club de LIMOGES ST LOUIS/VAL de trouver un terrain hors de la ville de Limoges pour le match pré-cité.

Le club de LIMOGES ST LOUIS/VAL devra avertir le district du lieu de la rencontre avant le 8 avril 2019.

**MATCH N. 50149.2 LIMOGES ST LOUIS/VAL / CONDAT SUR VIENNE D2 POULE B DU 10 FEVRIER 2019**

Arbitre : M. FARIS Abdelkrim

Vu la décision de la commission de discipline en date du 21/3/2019 qui donne match perdu par pénalité à l'équipe 1 de LIMOGES ST LOUIS/VAL avec retrait d'un point

La commission,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

LIMOGES ST LOUIS/VAL : 0 (-1 point) CONDAT SUR VIENNE : 3 (3 points)

SENIORS DEPARTEMENTAL 5 :**MATCH N. 50984.2 EYMOUTIERS (3) / CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (3) D5 POULE B DU 24/3/2019**

Vu le courriel du club d'EYMOUTIERS

La commission,

- Constate le forfait de CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (3)
- Enregistre le résultat suivant :

EYMOUTIERS (3) : 3 (3 points) CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (3) : 0 (-1 point)

Amende de 48 € au club de CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER pour son 1^{er} forfait.

MATCH N. 50924.2 COMPREIGNAC (2) / FRATERNELLE (2) D5 POULE A DU 6/4/2019

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 7 avril 2019 à 15 H à COMPREIGNAC.

MISE A JOUR DU CALENDRIER :**MATCH A JOUER LE 31 MARS 2019**

A 15 H :

D4 :

POULE C :

- N. 50607.2 US ST MATHIEU / VAYRES DU 10/2/2019

COUPES ET CHALLENGES SENIORS :**COUPE DE LA HAUTE-VIENNE :****MATCH N. 52509.1 LE PALAIS SUR VIENNE / JA ISLE COUPE DE LA HAUTE-VIENNE DU 30/3/2019**

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 30 mars 2019 à 19 H au PALAIS SUR VIENNE.



CHALLENGE GEORGES VAR :

MATCH N. 52558.1 DIABLES BLEUS BERSAC / LA PORCHERIE CHALLENGE G. VAR du 31/3/2019

Vu le courriel du club de LA PORCHERIE

La commission,

- Constate le forfait de LA PORCHERIE
- Enregistre le résultat suivant :

DIABLES BLEUS BERSAC : 3 (3 points) LA PORCHERIE : 0 (-1 point)

Amende de 50 € au club de LA PORCHERIE.

CHALLENGE DES RESERVES :

MATCH N. 52564.1 FOOT SUD 87 (2) / AIXE SUR VIENNE (3) CHALLENGE DES RESERVES DU 31/3/2019

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 31 mars 2019 à 12 H 30 à PIERRE BUFFIERE

MATCH N. 52562.1 CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (2) / ST PRIEST TAURION (2) CHALLENGE DES RESERVES DU 31/3/2019

Vu le mail de Mme LAURENT – Présidente de ST PRIEST TAURION

Match à jouer le 31 mars 2019 à 15 H 00 à NEUVIC ENTIER

DIVERS :

APPEL A CANDIDATURES È COUPE DE LA HAUTE-VIENNE :

Les clubs désirant organiser les ½ finales ou la Finale de la Coupe de la Haute-Vienne peuvent faire acte de candidatures par courriel au district.

½ Finales : 7 et 8 mai 2019

Finale : Jeudi 30 mai 2019.

L'animateur de la commission,

Jean-Luc PRINSAUD

COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES :

REUNION du 26 mars 2019

PV N. 24

PRESENTS : MM. VERGONZANNE – CASSAT – PIRRON – THARAUD – SEJOTTE

EXCUSES : MM. BARRAT – PLEINEVERT



Ci-dessous le calendrier de la 2ème phase championnat 2018/2019

Date	12/01	19/01	26/01	02/02	09/02	16/02	23/02	02/03	09/03	16/03	23/03	30/03	06/04
U17 Niv 1		xxxxxx	xxxxx	xxxxxx	XXXX	xxxxx	xxxx	xxxxx	xxxxxx	xxxx	xxxxxx	J5	J6
U17 Niv 2		xxxxxx	xxxxxx	xxxxxx	XXXXx	xxxxxx		xxxxxx x	xxxxx	xxxx	xxxxxx	J5	J6 R1
U15 Niv 1		xxxxxx	xxxxx	xxxxxx	XXXXX	xxxxxx		xxxxxx	xxxxxx	xxxx	xxxxxx	J5	J6
U15 Niv 2		xxxxx	xxxxx	xxxxxx	XXXX	xxxxxx		xxxxx	xxxxxx	xxxx	xxxxxx	J5	J6 R1
U19			XXXX		XXXX				xxxxxx	xxxx		J14	J15

Date	13/04	20/04	22/04	27/04	01/05	04/05	08/05	11/05	18/05	25/05	30/05	01/06	08/06
U17 Niv 1	Coupe	MR		Coupe	MR	J7		J8	MR	J9			Coupe
U17 Niv 2	Coupe	MR		Coupe	MR	J7 R2		J8 R3	MR	J9 R4		J10 R5	Coupe
U15 Niv 1	Coupe	MR		Coupe	MR	J7		J8	MR	J9			Coupe

CHAMPIONNAT U 17 È 2 ème phase

Changement d'affectation de terrain :

Match N°52046 1 Fg 2000 AUZANCES1/ E BESSINES ANF FRAT 1 U17 D2 Poule A
Du 30 /03/2019 :

La rencontre se déroulera à 15h30 sur le terrain de Jarnages

INVERSION DU CALENDRIER

Match N° 52070 2 du 11 Mai 2019

Vu l'accord des deux clubs en date du 01mars 2019 l'ordre des rencontres est inversé
11 /05/19 : Panazol1 /E St Jouvant Nantiat

CHAMPIONNAT U 15 ó 2ème phase

Changement d'affectation de terrain :

Match N° 52231 1 E LADIGNAC ST YRIEIX 1 / VEYRAC 1 U15 D1 du 30/03/19

La rencontre se déroulera sur le terrain de Ladignac le Long



**Match N°52247 1 E LADIGNAC ST YRIEIX 1 / E ST JUNIEN VAL VIENNE 1 U15 D1
du 11/05 / 2019**

La rencontre se déroulera à 15H 30 sur le terrain de Ladignac le Long

U15 D2 Poule B

Suite au mail du club de Panazol en date du 22 janvier, les clubs de la poule B sont informés que les rencontres à domicile de la deuxième phase se dérouleront sur le terrain F Valière à Panazol.

U15 D1 Poule Unique

Suite au mail du club de VEYRAC en date du 07 Février, les clubs de la poule D1 sont informés que les rencontres à domicile de la deuxième phase se dérouleront sur le terrain de Saint Gence.

Changement d'horaire :

**Match N°52151 1 AIXE SUR VIENNE 2 / E SOLIGNAC BOSMIE 1 U15 D2 Poule B du
30/03/2019**

Vu l'accord des deux clubs en date du 18 Mars

La rencontre se jouera à 15H sur le terrain J Jarraud 2 à Aix sur Vienne

Match N°52132 2 ISLE JA 2 / AMBAZAC 1 U15 D2 Poule A du 25/05/ 2019

Vu l'accord des deux clubs en date du 07 Mars

La rencontre se jouera à 17h 30 sur le terrain du Gondeau à Isle

Match N°52137 1 ISLE JA 2 /LIMOGES LAFARGE 1 U15 D2 Poule A du 30/03/ 2019

Vu l'accord des deux clubs en date du 22 Février

La rencontre se jouera à 15h30 sur le terrain du Gondeau à Isle

COUPE U 17 CHALLENGE Maurice BONNET

Tour de régularisation du 13 Avril 2019 :

Match 1 : LIMOGES FC 1 / ENT EYMOUT CH NE LA CROISILLE 1

COUPE U 15 CHALLENGE ROGER LEGER

Tour de régularisation du 13 Avril 2019 :

Match 1 : ISLE 1 / AIXE SUR VIENNE 2

FINALES COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES

Les finales Coupes Jeunes se joueront le samedi 08 Juin 2019 sur le site de Saint Lazare avec le Limoges FC comme club partenaire

La Commission des Jeunes demande au club de ANF BESSINES la restitution du trophée de la coupe U17 pour sa remise en jeu. Merci

L'animateur de la Commission
Bernard VERGONZANNE

Le secrétaire de Commission
Guy THARAUD



COMMISSION FOOT ANIMATION

REUNION DU 28 MARS 2019

PV N° 19

PRESENTS : Mme DELEBECQUE - MM. COUDERT – FILLEUL

EXCUSES : MM. COLOMBIER – DESPLAT - DUPUY – LAYLA VOIX

Les décisions prises lors de cette réunions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

RAPPEL

Le fait d'engager 1 ou plusieurs équipes dans les catégories U6-U7, U8-U9, U10-U11 et U12-U13, oblige les dirigeants et éducateurs à respecter le planning mis en place par la commission Foot Animation.

RETOUR FEUILLE DE MATCH ET DE PLATEAU

Article 25 - Formalités d'après-match et homologation - REGLEMENTS GENERAUX LFNA

A – Transmission de la Feuille de Match

1/ Se reporter à l'article 139 bis des Règlements Généraux de la F.F.F pour la transmission de la F.M.I.

2/ Pour les feuilles de match « papier », l'envoi incombe au club recevant dans les 24H à l'organisme organisateur de la compétition, ou au club organisateur si la rencontre se déroule sur un terrain neutre.

3/ Tout manquement à ce délai pourra être passible d'une amende financière, sauf si la transmission de la FMI résulte d'un souci informatique dont le club apportera la preuve à l'organisme compétent.

La commission rappelle que chaque compétition (Critérium U13, FESTIVAL U13 PITCH Challenge à 8 U13, Plateau U11, Challenge à 8 U11 et Futsal U11) ont des documents appropriés et qu'ils doivent être remplis correctement. Si besoin la commission se tient à votre disposition pour un rappel sur la façon dont les remplir. De plus, il a été rappelé lors des différentes réunions que les feuilles de licences en U11, U9 et U7 doivent être jointes à la feuille de plateau et non envoyer séparément. Nous recevons trop de feuille de licence isolées. La commission se réserve le droit d'amender les prochaines fois.

Catégorie U12-U13

Enfants nés en 2006-2007

DÉFIS TECHNIQUES

Le défi technique est obligatoire et il doit être réalisé avant chaque rencontre.

INTEMPERIES

La commission rappelle qu'un match U13 ne peut être reporté pour des raisons d'intempéries que suite à un arrêté municipal.



JOURNÉE N° 3 du 16/03/2019

MATCH N° 52476.1 E. AUREIL/EYJ/ST LEO (1) / J.A ISLE (3) DÉPARTEMENTAL 2 POULE C

Vu la feuille de match,

La commission,

- Constate l'absence du Nom de l'arbitre
- Débite le club d'AUREIL/EYJEAUX de la somme de 17€.

MATCH N° 52388.1 GJ EFPN (1) / A.S PANAZOL (1) DÉPARTEMENTAL 2 POULE D

Vu la feuille de match,

La commission,

- Constate l'absence du Nom de l'arbitre
- Débite le club de GJ EFPN de la somme de 17€.

MATCH N° 52477.1 OCCITANE F.C (1) / U.S SOLIGNAC (1) DÉPARTEMENTAL 4 POULE C

Vu la feuille de match,

La commission,

- Constate la feuille de match Hors délai
- Débite le club de l'OCCITANE de la somme de 21€.

JOURNÉE N° 5 du 23/03/2019

MATCH N°52375.1 A.S AMBAZAC (1) / E. BONN/BEAUN/MAY (1) DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Vu la feuille de match,

La commission,

- Constate l'absence du Nom de l'arbitre
- Débite le club d'AMBAZAC de la somme de 17€.

MATCH N° 52465.1 E. PEYRILHAC/NIEUL (1) / A.S ST LOUIS VAL (1) É DEPARTEMENTALE 4 POULE B

Vu la feuille de match,

La commission,

- Constate le 2^{ème} forfait de ST LOUIS VAL
- Débite le club de ST LOUIS VAL de la somme de 22€.

CHALLENGE « FESTIVAL U13 PITCH »

- Les clubs qualifiés Garçons sont convoqués à 9H15 au stade Pierre LACORE à Feytiat.
- Les équipes qualifiées Filles sont convoquées à 10h15 au stade Pierre LACORE à Feytiat.

CHALLENGE Maurice CAILLETON

Le prochain tour est prévu le 06/04/2019.

CHALLENGE Pierre BOUCHER

Le prochain tour est prévu le 06/04/2019.

Catégorie U10-U11

Enfants nés en 2008-2009

MODIFICATION JOURNÉE DU 18/05/2019

Départemental 2 – Poule B – Plateau 3. Il faut lire GJ EFPN (1) en lieu et place de BOSMIE (1).

JOURNÉE DU 09/03/2019

Départemental 2 – Poule A : Manque le compte-rendu du plateau n° 1 organisé par le club de LIMOGES BASTIDE.

JOURNÉE DU 23/03/2019

Départemental 3 – Poule A : Manque le compte-rendu du plateau n° 2 organisé par le club de BEAUNE LES MINES.



Départemental 3 – Poule A : Manque le compte-rendu du plateau n° 3 organisé par le club d'A.N.F 87.
Départemental 3 – Poule A : Manque le compte-rendu du plateau n° 3 organisé par le club de E. LA CROI/CHA/EYMOU.

CHALLENGE A. LACORE

Le plateau n°1 est reporté au 06/04/20, même lieu et même horaire.

CHALLENGE FUTSAL U11

Les clubs ayant participé au challenge Futsal U11 du Dimanche 10 mars 2019 seront débités de 5,35€ / équipes pour les frais d'arbitrage.

Les clubs concernés sont : J.S LAFARGE, C.A RILHAC RANCON, LIMOGES F.C, A.S PANAZOL, S.C VERNEUIL, S.A LE PALAIS S/VIENNE, E. FEYTIAT/ST JUST (X2), A.S AIXE S/VIENNE, AVENIR NORD FOOT 87, E.S BEAUBREUIL, A.S ST JUNIEN, LIMOGES LANDOUGE, OCCITANE F.C, U.S FEUILLARDIERS.

Catégorie U9

Enfants nés en 2010-2011

PLATEAUX DU 09/03/2019

Secteur n°1 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de ST GENCE/VEYRAC,
Secteur n°2 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de ROCHECHOUART O.C,
Secteur n°4 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de l'U.S ST LEONARD,

Catégorie U7

Enfants nés en 2012-2013

PLATEAUX DU 09/03/2019

Secteur n°2 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de l'A.S ST LOUIS VAL.
Secteur n° 7 : manque le compte-rendu du plateau organisé par le club de l'U.S LIMOGES BASTIDE.

POUR INFORMATION

La commission demande aux clubs qui ont remporté un challenge lors de la saison 2017-2018 de retourner les trophées au District de la Haute-Vienne de Football avant le 22 mars 2019.

À NOTER

FESTIVAL U13 PITCH

- Finale Départementale : Samedi 6 Avril 2019 à FEYTIAT.
- Finale Régionale : 4 et 5 Mai 2019
- Finale Nationale : 7, 8 et 9 Juin 2019



Finale du Challenge A. **LACORE** : Samedi 25 Mai 2019 à ROCHECHOUART.

Finale du Challenge R. **VILLEDIEU** : Samedi 8 Juin 2019 à BUSSIÈRE GALANT

Finales des Challenges M. **CAILLETON** et P. **BOUCHER** : Samedi 8 Juin 2019 à BUSSIÈRE GALANT.

Journée Nationale Des Débutants : Samedi 15 Juin 2019 à LIMOGES ST LAZARE.



PLAISIR



RESPECT



ENGAGEMENT



TOLÉRANCE



SOLIDARITÉ

L'Animateur.

L. FILLEUL





PARTENAIRES DU DISTRICT





JOURNEE DE RATTRAPAGE EN CHAMPIONNAT

DEPARTEMENTALE 1 BESSINES EN LEADER

En allant triompher à ISLE (C) par 2 à 1, BESSINES apparaît de plus en plus comme l'une des valeurs sûres en piste pour la montée en R3. Dans le choc de la poule, BEAUBREUIL et PANAZOL (B) se sont neutralisés : 0 à 0. Ces deux derniers n'ont pas dit leur dernier mot et notamment PANAZOL (B) avec 2 rencontres de retard. L'OCCITANE est un excellent 4^{ème} après sa belle victoire face à AIXE (C) par 3 à 2. SOLIGNAC s'est lourdement incliné face à AMBAZAC par 3 à 0. BEAUNE s'est imposé face à RILHAC RANCON (B) par 1 à 0 et FOOT SUD et MAYOTTE ont partagé les points : 1 à 1.

DEPARTEMENTALE 2 POULE A LE VIGENAL TOUJOURS ET ENCORE !

LE VIGENAL est un leader incontesté. Il est allé obtenir sa 16^{ème} victoire au DORAT par 2 à 0. LE PALAIS (B), le second, a été battu au ROUSSILLON (B) par 2 à 0. ANF87 et ST VICTURNIEN ont fait match nul : 0 à 0. Victoire de ST JUNIEN (B) sur le terrain de l'ASPTT LIMOGES par 4 à 1. BESSINES (B) et NANTIAT ont fait match nul : 2 à 2 et VEYRAC a obtenu une précieuse victoire face à VERNEUIL/VIENNE (B) par 3 à 2.

POULE B LAFARGE (B) UNE VICTOIRE IMPORTANTE

En allant battre la ST LOUIS/VAL par 4 à 1, LAFARGE (B) compte 6 points d'avance sur le second LA ROCHE L'ABEILLE qui n'a pu faire mieux que match nul 0 à 0 face à NEXON. Match nul également entre CONDAT et FC 2 VALLEES : 0 à 0 également. ST LEONARD (B) a largement battu ROCHECHOUART par 3 à 0. Victoire d'EYMOUTIERS sur le terrain de BOISSEUIL par 3 à 1 et ST BRICE (B) s'est incliné à domicile face au FCCO par 2 à 1.

DEPARTEMENTALE 3 POULE A COMPREIGNAC ENCORE

En battant PEYRAT DE BELLAC par 2 à 1, COMPREIGNAC a fait un grand pas vers la montée. Profitant de la défaite de LUSSAC LES EGLISES par 2 à 1 face à NIEUL (B), le leader a augmenté son avance. NANTIAT (B) a soigné son goal avérage en battant largement ST AMAND MAGNAZEIX par 7 à 2. BEAUNE (B) et BELLAC/BERNEUIL (B) ont fait match nul 1 à 1. BESSINES (C) a subi la loi de la FRATERNELLE FOOT en s'inclinant lourdement par 7 à 0.

POULE B ST PRIEST TAURION EN LEADER

En battant les KURDES par 2 à 1, ST PRIEST TAURION est un leader incontesté. L'USECC (B), le second a cartonné face à ST GENCE par 6 à 1. L'ALOUETTE (B) s'est incliné face à AMBAZAC (B) par 1 à 0. Large victoire de FEYTIAT (C) face à LAFARGE (C) par 4 à 0. LE PALAIS (C) en a fait de même face à RILHAC RANCON (C) par 3 à 0. Enfin, match offensif à ST JUST LE MARTEL où l'équipe locale a battu BONNAC LA COTE par 7 à 3.

POULE C LA GENEYTOUSE LARGEMENT

Dans cette poule LA GENEYTOUSE est un leader là aussi incontesté. Il a largement vaincu CONDAT (B) sur le terrain de ce dernier par 4 à 1. AUREIL/EYJEAUX a vaincu l'AFP (B) par 3 à 1. Victoire de CHATEAUNEUF/NEUVIC (B) 2 à 1 sur le terrain de BEAUBREUIL (B). FOOT SUD est venu à bout de LA CROISILLE/LINARDS par 2 à 1. ISLE (D) en a fait de même face à SUSSAC par 3 à 2. Enfin, LADIGNAC a vaincu BOSMIE par 3 à 0.



**POULE D
LES FEUILLARDIERS ET LANDOUGE (B) EN TETE**

LES FEUILLARDIERS n'ont pas fait de détail face à VEYRAC (B) avec une victoire par 6 à 0. L'autre leader LANDOUGE (B) a obtenu le résultat nul sur le terrain de ST PRIEST SOUS AIXE 1 à 1. ST JUNIEN (C) et ORADOUR/GLANE ont fait match nul 1 à 1. FLAVIGNAC et ST LOUIS/VAL (B) ont fait match nul 0 à 0. SEREILHAC a largement battu NEXON (B) par 4 à 0. Large défaite de VERNEUIL (C) face à SOLIGNAC (B) par 5 à 1.

**DEPARTEMENTALE 4
POULE A
ST GEORGES LES LANDES BIEN SUR**

Même si cela a été difficile, le leader est allé s'imposer à NOUIC/MEZIERES par 1 à 0. BEAUNE (B), le second n'a pas fait dans le détail en allant battre LUSSAC LES EGLISES (B) par 7 à 0. PEYRAT DE BELLAC s'est largement imposé face au DORAT (B) par 6 à 1. BELLAC/BERNEUIL (C) et BUSSIERE POITEVINE se sont neutralisés 0 à 0. DROUX a subi la loi d' ANF 87 (B) en s'inclinant par 5 à 1. LES GRANDS CHEZEAUX et LA BAZEUGE ont fait match nul 2 à 2.

**POULE B
ST JOUVENT VAINQUEUR**

En allant s'imposer à RAZES par 2 à 0, le leader ST JOUVENT maintient le cap. BERSAC est toujours à un point après avoir été battu FOLLES par 3 à 2. FROMENTAL a subi la loi de ST SORNIN LEULAC en s'inclinant par 3 à 1. LA JONCHERE a battu CIEUX VAULRY par 5 à 0, NANTIAT (C) en a fait de même face à ST PARDOUX en s'imposant par 2 à 1. Enfin PEYRILHAC l'a emporté à AMBAZAC (C) par 3 à 2.

**POULE C
LE FCCL PENIBLEMENT**

Petite victoire du leader le FCCL face à ST BRICE (C) par 1 à 0. CHAILLAC/SAILLAT a vaincu ORADOUR/GLANE (B) par 2 à 0. ORADOUR/GLANE (B) a subi un lourd revers face à ROCHECHOUART (B), vainqueur par 10 à 0. L'ASPTT LIMOGES (B) est venu à bout de FC 2 VALLEES (B) en triomphant par 3 à 2. ST VICTURNIEN (B) et ST MATHIEU se sont séparés sur un score de parité : 0 à 0. Enfin VEYRAC (C) s'est incliné face à VAYRES par 2 à 0.

**POULE D
L'ELAN SPORTIF EN ECHEC**

Le leader recevait ST JULIEN LE PETIT et n'a pu faire mieux que match nul : 3 à 3. EYMOUTIERS (B) s'est incliné face à ROYERES par 5 à 3. ST JUST LE MARTEL (B) a été battu par ST PRIEST TAURION (B) par 2 à 1. ST LEONARD (C) et MOISSANNES se sont neutralisés : 0 à 0 et enfin ST MARTIN TERRESSUS a largement battu LA GENEYTOUSE (B) par 1 à 0.

**POULE E
LA ROCHE L'ABEILLE SANS PROBLEME**

En allant battre LAFARGE (C) par 3 à 0, LA ROCHE L'ABEILLE (B) a confirmé son statut. L'ALOUETTE (C) en a fait de même face à FOOT SUD (C) battu par 3 à 0. ST HILAIRE LES PLACES est allé s'imposer à BOISSEUIL (B) par 3 à 2. L'USECC (C) a triomphé largement de la ST LOUIS/VAL par 5 à 2. Quant à ST PRIEST SOUS AIXE (B), c'est la plus large victoire du jour : 14 à 0 face à LA MEYZE.

L'Animateur,
Clarisse ROUGIER